

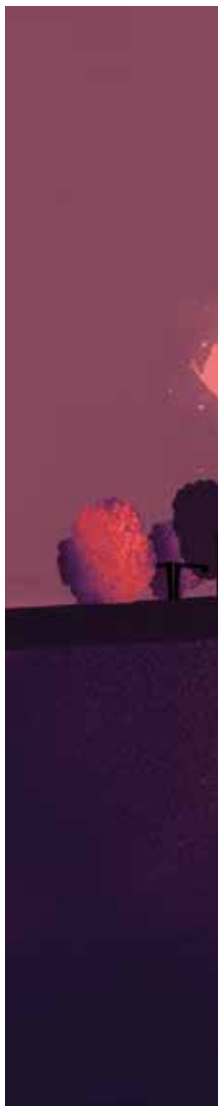
Retrouver la nuit étoilée à Poitiers

La Ville a profité du couvre-feu **pour engager une expérimentation d'extinction de l'éclairage public dans plusieurs quartiers**. Objectifs : **réduire la consommation d'énergie et les impacts des nuisances lumineuses sur la biodiversité**.

Fidèle à son projet, la Municipalité a décidé d'expérimenter depuis le 2 mars l'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers de la ville de 22h à 5h du matin. Poitiers faisait partie des trois dernières villes de l'agglomération à ne pas avoir encore engagé une telle démarche.

Économies d'énergie et développement de la biodiversité

Le quartier du Pâtis, celui de la cité des Sept Villes à Bellejouane, les Couronneries et Beaulieu, la voie Malraux et le boulevard périphérique de la Porte de Paris au triple giratoire de Poitiers nord. Dans ces zones, plusieurs sites sont exclus de l'extinction : les carrefours importants, les centres commerciaux et les zones de vidéo-surveillance. À l'origine de cette expérimentation, la volonté de réduire les nuisances lumineuses, priorité du Grenelle de l'environnement. « *L'éclairage public constitue un levier important pour la transition énergétique et écologique avec un double objectif. Le premier est de diminuer la consommation d'électricité et donc de faire des économies d'énergie. On estime que l'éclairage public représente plus de la moitié des dépenses d'électricité des communes* », précise Jean-Louis Fourcaud, conseiller municipal délégué à la Voirie, à l'hygiène publique et la propreté. « *Le second est de contribuer au développement de la biodiversité par une réduction sensible de la pollution lumineuse. Il faut savoir qu'entre 1990 et 2013 en France, la*



GARANTIR UNE
MEILLEURE
QUALITÉ DE NUIT

PERMETTRE
L'OBSERVATION
DU CIEL NOCTURNE

RÉALISER DES
ÉCONOMIES
BUDGÉTAIRES

LIMITER LA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

PROTÉGER LA FAUNE,
LA FLORE ET LES
ÉCOSYSTÈMES

quantité de lumière émise la nuit a crû de plus de 90 %. Des mauvaises habitudes ont été prises. Il n'est plus possible de continuer dans cette logique. »

D'autant que la « disparition de la nuit » a des conséquences importantes aussi chez l'homme, notamment sur le sommeil, pouvant entraîner stress ou obésité.

Autre intérêt, plus modeste mais tout aussi important: « Redonner aux Poitevins le plaisir simple de lever les yeux au ciel à la nuit tombée et de redécouvrir un ciel constellé d'étoiles et observer la voie lactée. »

Le couvre-feu propice à l'expérimentation

La période n'a pas été choisie au hasard: « Le couvre-feu est propice à une expérimentation aussi large que possible car il y a moins de monde dehors après 18 heures. Nous avons conscience que certaines personnes peuvent être inquiètes par rapport à la sécurité. La Police municipale et nationale est associée au suivi du dispositif. Un travail

de comparaison avec d'autres villes ayant aussi expérimenté l'extinction nocturne (La Rochelle, Niort) a montré qu'il n'y avait pas d'effet direct sur la délinquance. »

À noter: en parallèle de cette expérimentation, la Ville engage une

opération de modernisation du système d'éclairage public avec le remplacement progressif des vieux équipements par la technologie LED dotée de dispositifs pouvant mettre en œuvre de la variation d'intensité et/ou de l'extinction nocturne.

La faune nocturne en danger



Pour Vienne Nature, le constat des effets de la lumière artificielle sur la biodiversité est sans appel. « Elle a un pouvoir d'attraction ou de répulsion sur les animaux vivant la nuit », précise Lucie Texier, chargée d'études à Vienne Nature. « Cela entraîne des modifications de comportement sur la reproduction et l'alimentation et engendre la disparition de certaines espèces. Les animaux diurnes font, quant à eux, le choix de ne pas s'installer dans les zones trop éclairées. Le suivi de cette expérimentation, sur le long terme, sera intéressant pour évaluer l'impact réel. »